

SELARL ORNELLA SARAGOSSI-VENDRAND
Huissier de Justice près le Tribunal de Grande Instance de PARIS
Maître en Droit – Licenciée en Histoire de l'Art
8 rue de Ventadour - 75001 PARIS
Tel : 01.42.33.52.54 - Fax : 01.40.26.28.37-
e-mail : saragoSSI@huissier-paris-opera.fr

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE NEUF JUILLET

A LA REQUETE DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS 27 RUE HAXO 75020 PARIS, représenté par son syndic bénévole Annick FONTAINE, agissant poursuites et diligences de son président Syndic en exercice, domicilié en cette qualité audit siège dûment habilité à poursuivre la vente suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 7 novembre 2019, résolution numéro 4 .Et en vertu de la grosse dûment en forme exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de PARIS en date du 25 janvier 2019 signifié et définitif ainsi qu'il résulte d'un certificat de non-appel délivré par Monsieur le Greffier en chef de la Cour d'Appel de PARIS en date du 4 décembre 2019.

LEQUEL M'EXPOSE :

Que Monsieur , demeurant 27 rue Haxo à 75020 PARIS n'a pas déféré à un commandement de payer valant saisie immobilière, délivré par acte de mon Ministère en date du 13 mai 2020 lui octroyant un délai de 8 jours pour régler sa dette.

Que dans ces circonstances, il a le plus grand intérêt à faire réaliser un procès-verbal de description du bien dont , sis 27 rue Haxo 75020 PARIS, cadastré section BS numéro 49 pour 240 M².

Qu'il me requiert d'avoir à me transporter sur place afin de dresser toutes constatations utiles.

C'EST POURQUOI, DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAND, Huissier de Justice associée, membre de la SELARL ORNELLA SARAGOSSI-VENDRAND, près le Tribunal de Grande Instance de PARIS, y résidant 8 rue de Ventadour PARIS 1^{er}, soussignée :

Me suis transportée le 9 juillet 2020 à 9 heures 20 au 27 rue Haxo 75020 PARIS

Où, en présence de :

- De Monsieur Alexandre BERNARDINS, Serrurier,
- Des diagnostics HANSEN dont j'annexerai le diagnostic au présent procès-verbal.
- Monsieur COQUELET qui accepte d'ouvrir la porte ;
- Monsieur Jules PARRA témoin
- Monsieur Gilles Durupt témoin

J'ai procédé aux constatations suivantes :

Il s'agit du lot numéro 3 bâtiment A, premier étage gauche : un appartement sur rue comprenant deux pièces, cuisine, entrée, débarras, WC.

Suite à des travaux, la description est la suivante : entrée, dégagement, WC, séjour, cuisine, chambre, salle de bain.

Entrée, séjour / cuisine américaine

Le sol est recouvert d'un parquet flottant en bon état.

Les parois sont recouvertes de peinture de couleur blanche dans un état d'usage ancien.

Au niveau du plafond séjour / cuisine américaine, je constate un faïençage de fissures filiformes sur toute la surface.

Je constate que deux fenêtres éclairent la pièce, double vitrage.

Je me situe dans la cuisine. Il s'agit d'une cuisine équipée avec plan de travail bois, évier à deux bacs, table de cuisson à deux feux (induction), un hotte aspirante, des placards supérieurs et inférieurs en mélaminé blanc avec extraction. Le tout en bon état général bien que dans un état sale. Monsieur Coquelet me déclare que cette cuisine a été entièrement rénovée en 2015.

Je constate une faïence murale jusqu'en plafond laquelle est en parfait état dans la zone cuisine.

Chambre à coucher

Le sol est recouvert d'un parquet flottant. La chambre est encombrée. Le plafond présente comme dans le séjour un faïençage de fissures et craquelures.

Une fenêtre à laquelle je ne peux accéder éclaire la chambre.

Je relève un ensemble de placards donnant sur la salle de bain.

Salle de bain

Je constate une peinture de couleur blanche sur les parois.

En plafond, je relève une peinture hors d'usage, totalement craquelée.

Il s'agit d'une salle de bain équipée.

Le sol est recouvert d'un carrelage, d'une faïence murale dans la zone lavabo.

Je constate une baignoire équipée, le tout à l'état ancien d'usage et dans un état sale et encombré.

Petit dégagement et toilettes

De retour dans l'entrée, j'accède à un petit dégagement présentant les mêmes caractéristiques au sol et sur les murs que le séjour.

Les toilettes équipés, présentent un carrelage au sol et une faïence murale dans un état ancien d'usage.

Au-delà une peinture blanche ancienne.



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2020



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2020



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2020



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2020



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2020



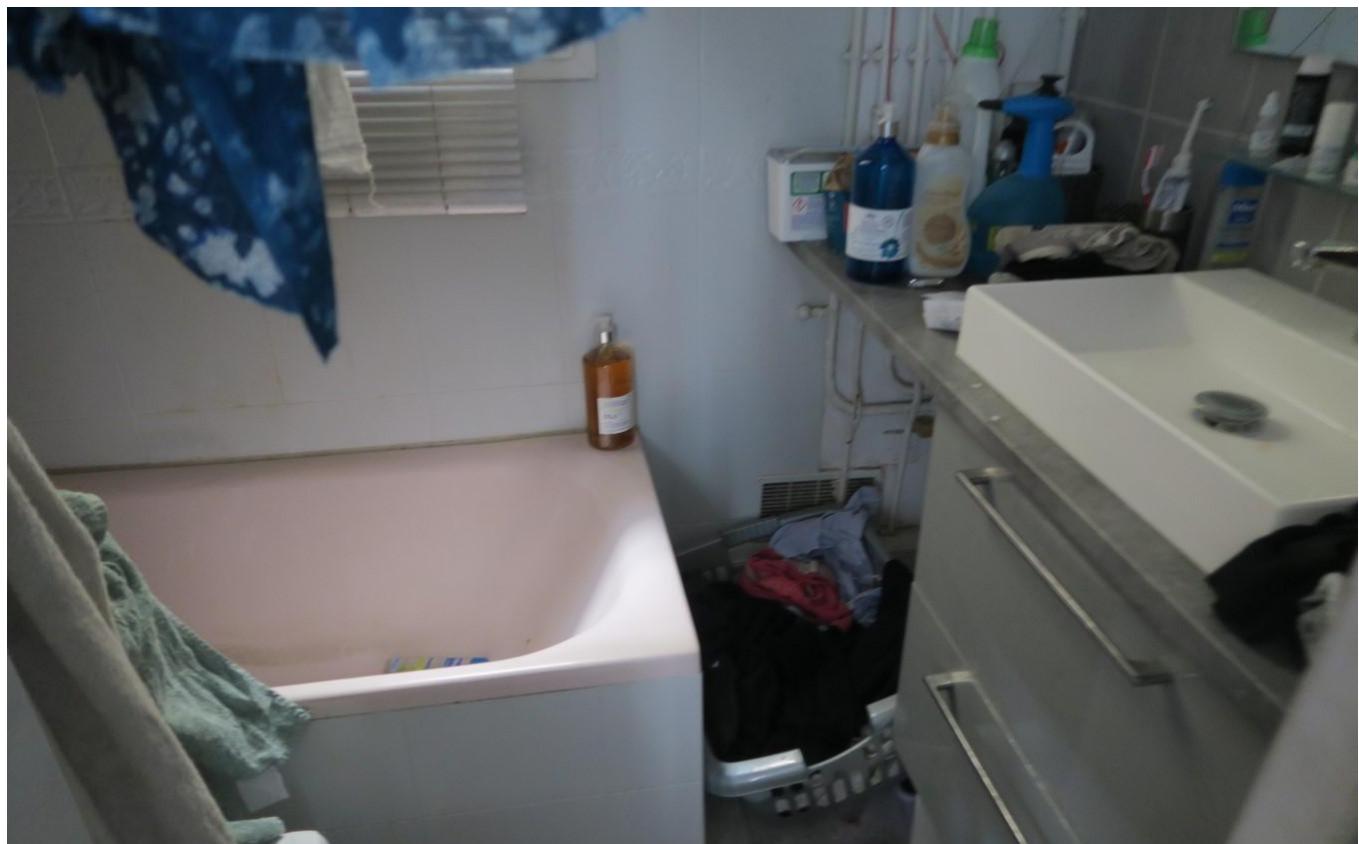
© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2020



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2020



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2020



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2020



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2020



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2020



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAN Huissier associée à PARIS# 2020



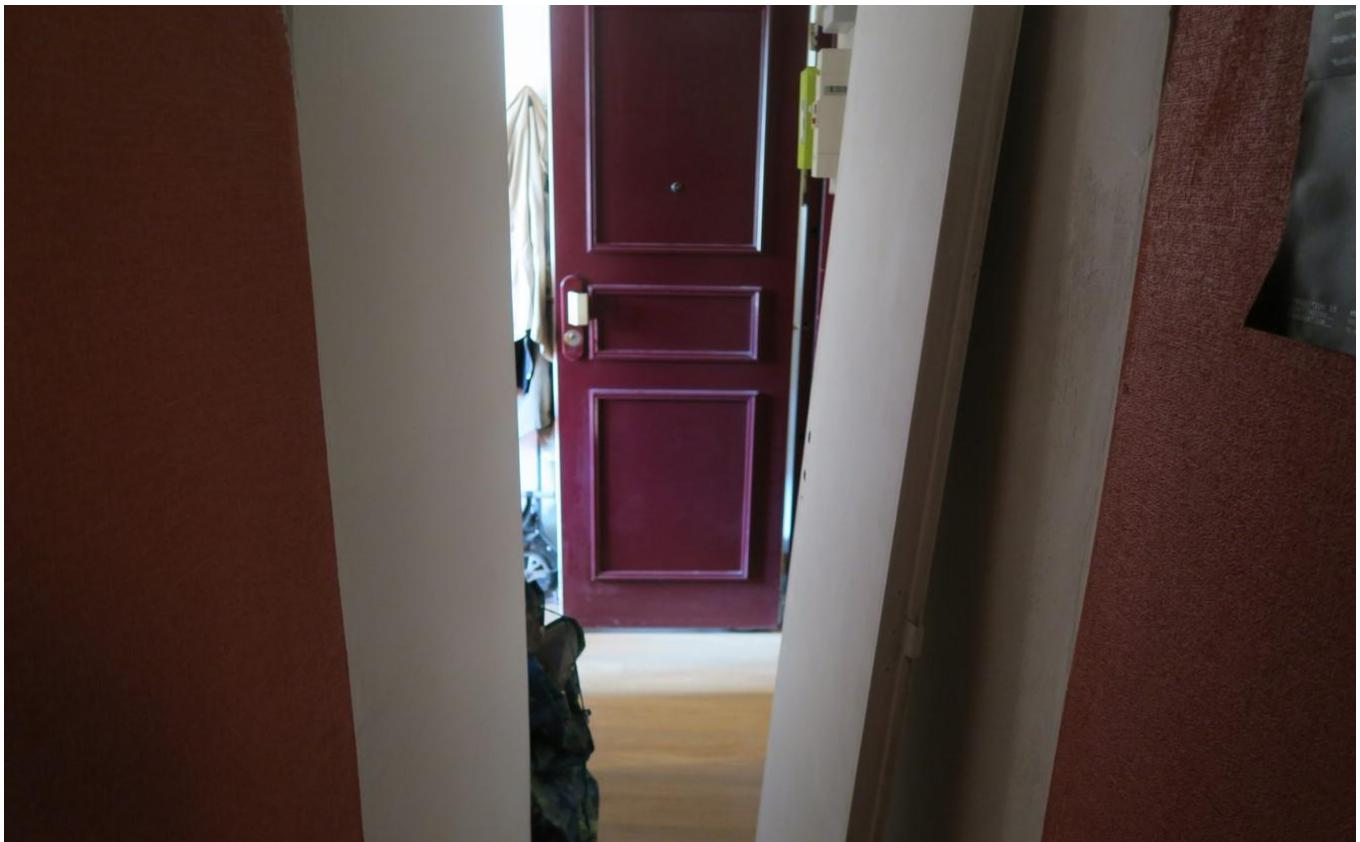
© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAN Huissier associée à PARIS# 2020



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAN Huissier associée à PARIS# 2020



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAN Huissier associée à PARIS# 2020



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2020

Je photographie la façade et les parties communes :



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2020



© Maître Ornella SARAGOSSI-VENDRAND Huissier associée à PARIS# 2020



TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

Je me suis retirée à 11h00

J'ai pris personnellement les photographies que j'intègre au présent procès-verbal reflétant l'état exact des lieux au jour de mon passage

ET DE TOUT CE QUI PRECEDE J'AI FAIT ET DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

